

BAREME D'HONORAIRES

au 1er juin 2025

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

PRESTATIONS DE VENTE	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Biens à usage d'habitation		
Pour un prix de vente inférieur à 100.000 €	8% - forfait minimum de 6.000 €	
Pour un prix de vente compris entre 100.000 € et 149.999 €	7%	
Pour un prix de vente compris entre 150.000 € et 500.000 €	6%	
Pour un prix de vente supérieur à 500.000 €	5%	VENDEUR (sauf convention contraire précisée dans le mandat)
Terrains, Stationnements, Caves, Locaux commerciaux...	10%	
Estimation	180 € <i>Offerte dans le cas d'une prise de mandat de vente</i>	
PRESTATIONS DE LOCATION	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Biens à usage d'habitation		
<i>Honoraires fixés par décret n°2014-890 du 1er août 2014 - journal officiel du 6 Août 2014 - Agglomération de Nice : Zone TENDUE (baux d'habitation soumis au dispositions de la loi du 6 juillet 1989) partagés entre le bailleur et le locataire sans que le montant imputé au locataire n'excède celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire.</i>		
Visite, constitution du dossier de location, rédaction du bail	10 € / m ² 10 € / m ²	BAILLEUR LOCATAIRE
Réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² 3 € / m ²	BAILLEUR LOCATAIRE
Entremise et négociation	50 €	BAILLEUR
Stationnements, Caves	2 mois de loyer hors charges	50% BAILLEUR 50% LOCATAIRE
Locaux commerciaux et professionnels	30% HT (36% TTC) du loyer annuel HT HC	50% BAILLEUR 50% LOCATAIRE
GESTION LOCATIVE	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Formule Simplicité	8,28% TTC des encaissements	BAILLEUR
Formule Garantie totale	10,78% TTC des encaissements	

IP PROPERTIES - SARL à associé unique au capital de 10.000 euros - 3 boulevard Joseph Garnier 06000 Nice - SIRET 827 915 638 00015 R.C.S Nice

Carte professionnelle n° CCI/CPI 0605 2017 000 017 484 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur - Assurance RCP MMA IARD- 120137405

Garantie Financière 120 000 € : GALIAN Assurances- 89 rue la Boétie - 75008 Paris - Compte séquestré Monte Paschi Banque 02819528003

Tous les versements ou remises faits au titulaire de la carte professionnelle doivent être immédiatement mentionnés sur le registre-répertoire et donnent lieu à la délivrance d'un reçu conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances.

N° de TVA Intracommunautaire FR 40 827915638 - Agent Immobilier Code NAF 6831 Z

Qualité de commerçant indépendant, membre du réseau Sixième Avenue